

Pour grandir, il faut
agrandir

Projet d'agrandissement du
Centre scolaire communautaire
Le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean
de Charlottetown

Le 15 octobre 2008

TABLE DES MATIÈRES

I.	QUI SOMMES-NOUS?	3
II.	NOTRE HISTOIRE	5
III.	NOS ACTIVITÉS	6
IV.	NOTRE ÉVOLUTION	8
V.	NOS DÉFIS ET BESOINS	12
VI.	NOTRE PLAN	17
VII.	LES RETOMBÉES	19
VIII.	CONCLUSION	21

I. Qui sommes-nous?

a. Pourquoi ce document

La communauté francophone de Charlottetown (et son agglomération) croît de façon importante. Les membres ont réfléchi et consulté avant de proposer cette démarche pour poursuivre la belle croissance de la communauté francophone de Charlottetown. D'ailleurs, dans le cadre du Plan Vision, la communauté francophone de Charlottetown se proposait déjà « d'analyser et agrandir (au besoin) le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean afin de mieux répondre aux besoins dans les secteurs scolaires et communautaires¹. »

Ce document sert à identifier quelles seront les infrastructures communautaires et scolaires nécessaires à l'épanouissement de la communauté francophone de Charlottetown et des environs.

b. Fonctionnement

Il faut préciser, dès le début, que le personnel communautaire déjà en place peut gérer un grand nombre d'activités. Il semble possible qu'une bonne organisation du travail ainsi que de nouvelles technologies feront en sorte que l'on pourra absorber une bonne partie du travail qu'occasionneront les améliorations et l'agrandissement du Carrefour.

La partie scolaire sera gérée par la Commission Scolaire de Langue Française (CSLF).

Les intervenants communautaires et scolaires continueront à travailler en étroite collaboration afin de continuer à améliorer les services à la population francophone de Charlottetown.

c. Partenaires du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean

Le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean est géré par un Conseil Communautaire (Conseil d'administration) composé de membres élus par la communauté pour un mandat de deux ans. Au total, neuf personnes forment le Conseil, appuyées par un personnel composé de 15 personnes.

¹ Voir le Plan Vision (2004-2008).

Au Carrefour, on retrouve les composantes suivantes où le personnel et les utilisateurs travaillent qui travaillent conjointement au développement de la communauté francophone de Charlottetown et ses environs :

L'école François Buote

À ses débuts, l'école François-Buote a été construite afin d'accueillir 150 étudiants de la 1^{ière} à la 12^{ième} année. Cette année, au 30 septembre 2008, il y avait 255 étudiants inscrits. De plus, il faut prendre en considération le fait que les maternelles seront annexées au système scolaire dès le 1^{er} septembre 2010, ce qui porte le total à près de 290 étudiants, il est donc **urgent d'agir maintenant**.

Toutefois, l'école souhaiterait ajouter des cours sur les métiers, un salon étudiant, un gymnase multifonctionnel mais le manque d'espace limite les possibilités.

Pour ce qui est de la clientèle, celle-ci est diversifiée sur le plan géographique et culturel. Le territoire de l'école s'étend de Montague, à l'est, jusqu'au-delà de Hunter River, à l'ouest et par le fait incluent les étudiants qui proviennent de Rustico. L'origine culturelle des élèves est diverse : acadienne, québécoise, libanaise, iranienne, franco-ontarienne, néo-brunswickoise....

En tant qu'établissement d'éducation, l'école a la responsabilité de répondre à cette grande diversité sociolinguistique. Pour terminer, il faut prendre en considération que les étudiants de l'école sont les enfants de beaucoup de parents qui travaillent dans la fonction publique fédérale.

Collège Acadie Î.-P.-É.

Le Collège Acadie Î.-P.-É. est présent au Carrefour et offre une formation aux adultes de la région. Cette présence est très importante puisqu'elle permet aux francophones de la région de poursuivre des études en langue française.

Le Collège a également des besoins d'espaces dans le Carrefour.

II. Notre histoire

a. Bref historique

C'est en 1981 qu'on a proposé l'établissement d'un centre scolaire et communautaire pour les Acadiens et francophones de Charlottetown. Après un travail fructueux de la part de bénévoles en collaboration avec les représentants politiques des gouvernements de l'Île-du-Prince-Édouard et du Canada, un accord a été signé le 29 octobre 1988 pour l'établissement d'un tel centre à Charlottetown, le berceau de la Confédération et la Capitale de la province.

C'est à l'automne de 1991 que l'on peut accueillir les premiers élèves et les membres de la communauté pour leurs activités. L'ouverture officielle a lieu le 14 mai 1992 en présence de dignitaires et de la communauté acadienne et francophone qui en a profité pour célébrer cet important accomplissement.

L'objectif du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean est le développement de la culture et de la langue acadienne et francophone. Le concept du Carrefour a été établi afin de regrouper les volets scolaire et communautaire, la philosophie étant que l'éducation en français ne peut exister sans l'appui de la communauté et qu'une communauté ne peut grandir sans une école pour élargir et former sa communauté.

b. Fondements de la création du Carrefour

À la signature officielle de l'entente, les gouvernements de l'Île-du-Prince-Édouard et du Canada convenaient « de l'importance de doter la région de Charlottetown d'un centre scolaire et communautaire francophone. Le but de ce projet est de répondre aux besoins de la population francophone de Charlottetown et des environs en matière d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire et le développement communautaire. »²

Le premier ministre en fonction, l'honorable Joseph Ghiz, en profitait pour démontrer l'importance de la communauté francophone en indiquant : « The government understands the valuable contribution made to the island by citizens of Acadian ancestry and we're determined to ensure this culture continues to prosper. »³

² Extrait du protocole d'entente.

³ Extrait d'un article du journal The Guardian.

De son côté, le représentant fédéral, le ministre Robert R. de Cotret, déclarait que « le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean est appelé à jouer un rôle prépondérant dans l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone de l'Île. On s'y retrouve pour se divertir, se rencontrer, se parler et s'instruire. En somme, pour vivre ensemble et s'épanouir. »⁴

Déjà, lors d'une réunion en mai 1991, les membres du Conseil scolaire francophone de l'Île confirmaient l'utilité du Centre en affirmant « Le Conseil scolaire perçoit la participation communautaire comme étant très avantageuse étant donné que la programmation communautaire facilitera l'augmentation des effectifs scolaires. »⁵

III. Nos activités

a. Participation aux activités communautaires

Depuis son ouverture en 1991, le Carrefour a attiré plusieurs milliers de francophones à ses différentes activités.

Le tableau ci-dessous illustre les activités régulières durant une année typique du Carrefour. On constate que l'on accueille annuellement environ 12 300 personnes aux différentes activités communautaires et de nature économique (réunions d'affaires, etc.).

Type d'activités	Fréquence	Participation totale
5 à 8	40	1 300
Spectacles	7	1925
Cours communautaires	10	100
Réservations importantes pour des grands groupes	10	5 000
Locations régulières	150	1 800
Activités sportives	145	2190
Total	362	12 315

⁴ Extrait du discours lors de la cérémonie d'ouverture officielle.

⁵ Extrait du procès-verbal d'une réunion du 6 mai 1991.

b. Programmation et services

Le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean et l'École offrent de nombreuses activités et services réguliers. Voici la liste :

- L'Île Enchantée – Services de garde à la petite enfance (garderie et maternelle)
- École des niveaux primaire et secondaire (école François-Buote)
- Bibliothèque Dr J. Edmond Arsenault – Bibliothèque publique francophone
- Salles de rencontres
- Théâtre Port La-Joye
- Boutique OASIS – Vente de produits francophones
- Service de traiteur (autant pour les petites réunions que les grandes réceptions)
- Productions d'événements culturels et sportifs
- Le Francoph'Île – Bulletin mensuel d'informations destiné aux francophones
- Cap enfants – Activités pour enfants et bébés
- Toastmasters Franco-énergie
- Les cours communautaires
- Deux groupes d'aînés
- Des ligues sportives
- Les Jeux d'Acadie
- Les Francofolies de Charlottetown
- Le Club Richelieu Port-La-Joye
- Des comités de parents scolaire et communautaire
- Activité jeunesse
- Activités sociales (5-8, activités familiales, activités culturelles, etc.

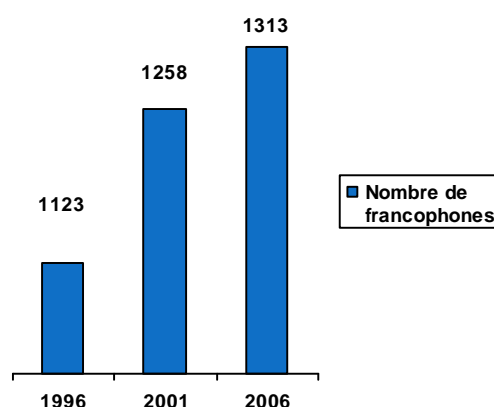
IV. Notre évolution

a. Progression du nombre de francophones

Le tableau démontre une très forte augmentation du nombre de francophones⁶ pour l'agglomération de Charlottetown entre 1991 et 2006.

Il s'agit d'une progression de 12 % entre 1996 et 2001 et de 4 % entre 2001 et 2006. L'augmentation entre 1996 et 2006 se situe à 17 %.

Durant ces périodes, la population totale de l'agglomération de Charlottetown a augmenté de 2 % entre 1996 et 2001, de 2,4 % entre 2001 et 2006, et de 1,02 % entre 1996 et 2006.

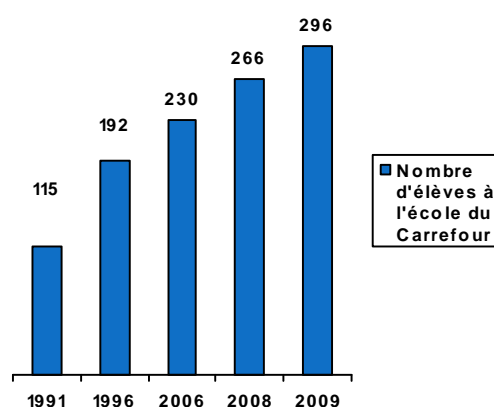


b. Progression du nombre d'élèves

Il y avait 11 élèves à l'école François-Buote en 1980. Le tableau indique une autre forte croissance entre 1991 et 2009 (inscriptions pour septembre 2009).

En 15 ans, entre 1991 et 2006, l'école a vu le nombre d'élèves doubler. Entre 2006 et 2009, on constate une augmentation de 29 %.

Cette augmentation est d'autant plus remarquable que l'école perd des élèves du secondaire qui décident de poursuivre leurs études en langue anglaise. Leur décision se base souvent sur la variété des cours disponibles et des



⁶ Données des Recensements de 1996, de 2001 et de 2006. Les données disponibles pour notre définition de francophone étaient la première langue parlée et encore comprise pour 1996 et 2001 tandis qu'en 2006, le critère retenu (en l'absence du même que pour 1996 et 2001) est la langue maternelle.

activités parascolaires (culturelles et sportives). Les autorités estiment une perte annuelle de 5 à 10 élèves pour l'école François-Buote. Les intervenants francophones considèrent qu'il s'agit d'un problème grave qu'il faut résorber le plus rapidement possible.

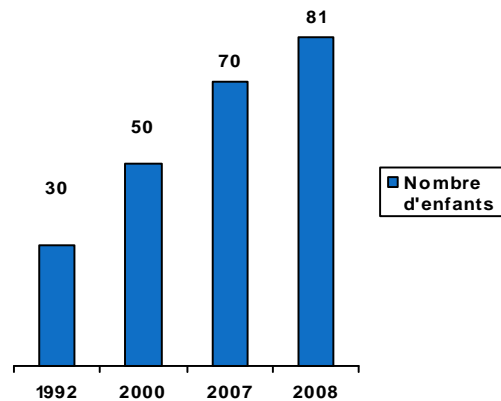
Enfin, rappelons que l'école avait été construite pour une population d'environ 150 élèves. Il manque donc de l'espace pour l'école. Résultat : pour trouver des locaux, on empiète sur le secteur communautaire.

c. Progression du nombre d'enfant à la petite enfance

C'est une situation similaire que l'on retrouve aux services de garde à la petite enfance L'Île Enchantée. Mentionnons simplement que le nombre d'enfants a plus que triplé entre 1992 et 2008. La garderie avait deux locaux à l'ouverture de Carrefour et en 2000, elle occupait déjà sept salles.

Il faut souligné que le nombre d'enfants était aussi limité par le ratio enfant/moniteur ainsi que par le nombre de locaux de disponible.

Rappelons que les services de garde ont obtenu leur troisième licence (une licence pour 50 enfants) de la province puisqu'on atteint près de 100 enfants.



d. Perspectives d'avenir

La progression du nombre de francophones, du nombre d'élèves et du nombre d'enfants témoigne de la vitalité de la communauté francophone de Charlottetown. Nous croyons que cette progression ne s'arrêtera pas là et en voici les raisons :

- La région de Charlottetown est le lieu de travail de plusieurs fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Au niveau du gouvernement du Canada, les exigences de bilinguisme sont appréciables faisant en sorte que de plus en plus d'employés francophones viennent combler ces postes.
 - À titre d'exemple, le seul siège social d'un ministère à l'extérieur d'Ottawa est celui des Anciens combattants (à Charlottetown). Environ 1 300 employés y travaillent. De

ce nombre, on estime à 35 % le nombre de postes bilingues, soit approximativement 450.

- Or, les documents de ce ministère nous apprennent que 25 % de leurs employés seront admissibles à leur retraite d'ici les cinq prochaines années (2013).
- Le recrutement d'un personnel bilingue est important pour ce ministère et les responsables nous indiquent que l'un des critères du choix du lieu de travail chez les nouveaux employés est la présence d'une école de langue française dans la ville.
- Ces jeunes employés veulent à la fois fonder une famille et vivre dans une communauté qui leur ressemble, dans ce cas une communauté francophone.
- Cette même situation est présente au sein des bureaux régionaux des autres ministères du gouvernement du Canada qui sont situés à Charlottetown. Les postes bilingues sont comblés par des nouveaux employés provenant souvent de l'extérieur de la province et qui veulent des services en français, particulièrement l'école et des activités sportives et culturelles.
- Il n'y a pas que des fonctionnaires fédéraux et provinciaux qui déménagent dans la capitale. Soulignons entre autres, des employés de UPEI et du secteur de la biotechnologie. D'autres francophones sont attirés par le centre urbain de Charlottetown. Il s'agit d'un phénomène que l'on retrouve dans d'autres parties du Canada.
- L'école accueille déjà des élèves de Rustico au niveau secondaire et cette tendance se poursuivra.
- Soulignons également la construction d'une nouvelle école à Rustico qui remplacera des installations vétustes. Cela aura pour effet d'augmenter le nombre d'élèves du primaire puisqu'ils pourront jouir d'installations adéquates. Ces élèves deviendront une clientèle pour le Carrefour lorsqu'ils atteindront le niveau secondaire.
- Plusieurs classes d'immersions des écoles anglophones visitent régulièrement le Carrefour pour des activités scolaires et culturelles.
- D'ailleurs, dans les provinces maritimes, on constate que le nombre de francophones augmente dans les zones urbaines. Nous n'avons qu'à penser à Halifax où une nouvelle école

secondaire sera construite au cours de la prochaine année. Au Nouveau-Brunswick, trois nouvelles écoles ont été aménagées dans la région de Moncton, des agrandissements majeurs ont eu lieu aux centres communautaires de Fredericton (une nouvelle école et davantage d'espaces communautaires) et de Saint-Jean (une nouvelle section de l'école et un nouvel édifice pour le secteur communautaire).

V. Nos défis et besoins

Le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean est prêt à relever ce beau défi pour l'avenir. Les membres du Conseil d'administration ont déterminé les besoins à combler en matière d'infrastructure que l'on peut regrouper en trois catégories :

- a. L'école**
- b. La petite enfance**
- c. L'espace communautaire**

Jetons un coup d'œil éclairé sur les trois composantes qui façonneront l'avenir de la communauté francophone de Charlottetown.

a. L'école

Le Ministère de l'éducation de la province confirme dans son étude « Maintenant et pour l'avenir, des écoles propices à des programmes éducatifs de qualité » (Ascent Strategy Group) que le nombre de francophones continuera d'augmenter au cours des prochaines années en raison des déménagements à Charlottetown et de l'immigration (qui est chez les francophones, de plus en plus une préoccupation partout au pays).

Dans ces conditions et à partir du fait que l'école manque déjà d'espace, l'école est au-delà de sa capacité de 150 élèves avec sa population actuelle de 266 élèves. Il nous apparaît clair que l'on doit agrandir l'école François-Buote.

Un document sur le projet d'agrandissement a déjà été préparé par les autorités scolaires et on y indique qu'au moins entre 400 et 425 élèves fréquenteront l'école d'ici 2013. Cela signifie une augmentation annuelle approximative d'environ 20 à 30 élèves.

Ce document précise l'ensemble des éléments de l'agrandissement. Voici les faits saillants de ces besoins:

- Aménager une nouvelle section pour le secondaire du côté est du Carrefour.
- Inclure un espace pour un salon étudiant (genre carrefour).
- Construire un nouveau gymnase avec une entrée séparée pour le public.
- Améliorer les installations de la bibliothèque.

- Transformer des locaux (actuellement la garderie) pour accueillir les cours de métiers (ces locaux pourraient également servir au Collège Acadie Î.-P.-É.).
- Aménager des salles de classe, des laboratoires de sciences et technologies ainsi qu'une salle pour l'enseignement de la musique.
- Réduire les dimensions du gymnase actuel afin qu'il puisse être utilisé par les élèves de l'élémentaire.

L'agrandissement de l'école pourrait permettre d'avoir deux sections : l'une pour les élèves du primaire (maternelle à la huitième année) et une autre pour les élèves du secondaire (neuvième à la douzième année).

On estime à environ 4 154 m² l'espace nécessaire pour les salles de classes et les salles communes de la nouvelle section du secondaire. Le coût total s'élèvera à environ 5 millions de dollars.

b. La petite enfance

Les services de garde à la petite enfance sont une composante essentielle pour les francophones de Charlottetown puisqu'ils sont les seuls dans la région. Le maintien de la langue et la francisation passent par la petite enfance.

L'augmentation du nombre de francophones dans la région et les perspectives d'avenir font en sorte que les services actuels doivent s'agrandir pour accommoder éventuellement environ 90 enfants en plus des élèves de l'après-classe.

Même en considérant le déplacement des élèves de la maternelle dans les espaces de l'école ainsi que le changement d'emplacements à l'intérieur du Centre (côté ouest), nous considérons que nous devons agrandir la garderie d'environ 266 m².

Cet agrandissement fera en sorte que les services pourront accueillir environ 90 enfants de 0 à 4 ans et un nombre équivalent en après-classe de 5 à 12 ans. Cela inclut également les espaces communs, les toilettes et le bureau administratif, un système de sécurité qui comprendra des cartes électroniques (swipes cards) pour limiter l'accès du public dans le centre.

Le coût total pour cet agrandissement est de 320 000 \$.

c. L'espace communautaire

L'espace communautaire regroupe deux volets : le théâtre et les services aux francophones (incluant la formation aux adultes).

Le théâtre

Le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean joue déjà un grand rôle dans la vie culturelle de Charlottetown et dans la francophonie de l'Île. Il s'agit du seul théâtre pouvant accueillir un certain niveau de productions, toute région francophone et acadienne confondue.

Il s'agit du deuxième plus grand théâtre après Le Centre de la Confédération. Un document de travail étoffé a déjà été préparé par des intervenants du milieu dans le but d'identifier les besoins d'aménagement pour le théâtre.

Ces besoins sont :

- Un deuxième étage avec un balcon afin d'augmenter le nombre de sièges à 330.
- Trois loges d'artistes et un salon d'artistes.
- Une régie technique à l'intérieur du théâtre.
- Des améliorations de l'aménagement, du système d'air climatisé (et chauffage), des sièges, du rideau de scène, de l'équipement technique de scène, de l'arrière-scène, de sonorisation, de l'éclairage et de l'entreposage.
- Une amélioration de la billetterie (espace adéquat).
- Un foyer avec un espace adéquat incluant le service de bar.
- Ce foyer servira aussi de salle du Patrimoine.
- Un bureau pour la direction artistique et l'agent culturel (libérant ainsi de l'espace dans le secteur administratif du Carrefour).
- Une augmentation du nombre de places de stationnement (environ 90), notamment lors des représentations au théâtre.

Ces travaux permettront un agrandissement des espaces de 853 m². Le coût total est estimé à 1,1 million de dollars.

Les services aux francophones

La communauté francophone de Charlottetown veut que le Carrefour élargisse sa gamme de services. Actuellement, en plus du théâtre, des salles sont utilisées pour la formation aux adultes. Par conséquent, afin d'offrir plus de services, nous souhaitons un agrandissement du Carrefour afin de combler les besoins suivants :

- Une salle multifonctionnelle (cafétéria avec scène) de 700 m².
- Des locaux pour une radio communautaire de 50 m².
- Une maison des jeunes de 140 m².
- Une salle des aînés de 140 m².
- Une salle d'art de 84 m².
- Une grande salle de réunion (pouvant être divisée en deux) de 210 m².
- Trois salles de réunions pour un total de 168 m².
- Une salle d'ordinateurs de 50 m², pouvant également servir de Café Internet.
- Des bureaux et services sanitaires pour les employés de 50 m².

Éducation postsecondaire

En matière de formation, des francophones de la région de Charlottetown souhaitent poursuivre leurs études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Le Collège Acadie offre des cours dans les différentes régions de l'Île, notamment à Charlottetown. Comme nous l'avons indiqué, l'agrandissement de l'école permettra d'avoir des salles de formation pour les adultes. La communauté pourra également utiliser des salles qui sont énumérées ci-dessus selon leurs besoins.

Ces agrandissements sont estimés à 300 m²

Santé en français

Le volet santé est de plus en plus important pour la communauté francophone. Les francophones de la région veulent plus de services de santé dans leur langue. Partout au pays, les francophones expriment ces besoins. La région de Charlottetown n'échappe pas à cette réalité.

Nous souhaitons réserver des locaux pour y aménager un Centre de santé communautaire regroupant des services professionnels spécialisés, par exemple : physiothérapie, massothérapie, psychologie, etc...

- Nous évaluons nos besoins pour cette composante de la santé à environ 300 m² pour permettre la location à six locataires.

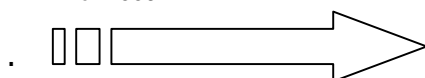
On estime l'agrandissement nécessaire à environ 3 045 m² dont le coût s'élèverait à 3,7 millions de \$.

VI. Notre plan

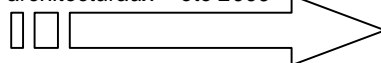
Tout au long de ce document, il est clairement indiqué que les besoins sont pressants pour les francophones de la région de Charlottetown. Les responsables considèrent que l'ensemble du projet doit être terminé pour septembre 2010 !

Pour s'y rendre, il faut réaliser les étapes suivantes :

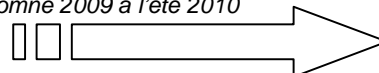
Identifier les sources de financement et obtenir les subventions nécessaires – hiver 2009



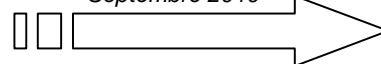
Préparation des devis architecturaux – été 2009



Construction de l'agrandissement – automne 2009 à l'été 2010



Ouverture officielle – Septembre 2010



a. Budget

Nous avons déjà indiqué le coût et l'espace nécessaire pour chacun des éléments des améliorations et de l'agrandissement du Carrefour. Voici un tableau récapitulatif :

	Dimension	Coût
École	4154 m ²	4 984 800 \$
Petite enfance	266 m ²	319 200 \$
<i>Espaces communautaires</i>		
Théâtre	853 m ²	1 023 600 \$
Services aux francophones	1592 m ²	1 910 400 \$
Éducation postsecondaire	300 m ²	360 000 \$
Santé en français	300 m ²	360 000 \$
	7 465 m²	8 958 000 \$

Le coût total est fixé à environ 8,9 millions de dollars pour une superficie additionnelle de 7 465 m².

VII. Les retombées

a. Les retombées culturelles et éducationnelles

Les retombées du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean sont déjà très tangibles.

Le nombre d'activités scolaires, culturelles, communautaires et sportives est impressionnant. La participation à ces activités est également importante.

Les élèves auront accès à une école moderne incluant des locaux respectant les normes et un choix de cours plus important. Les francophones voudront demeurer à cette école lorsqu'ils seront au niveau secondaire. Les nouvelles installations seront au même niveau que l'on peut retrouver dans des écoles anglophones.

Les francophones de la région auront des occasions de se rencontrer, d'échanger et de grandir au contact de leur communauté.

Le volet communautaire et le volet scolaire se côtoient et travaillent ensemble dans le but de contribuer au développement culturel et social de la communauté francophone et de l'ensemble de la communauté de Charlottetown.

Loin de se ghettoïser, les francophones participent à des activités et à des projets en collaboration avec l'ensemble de la population de Charlottetown.

Le Carrefour est également une représentation vivante de la langue française qui confirme, en partie, le statut de Charlottetown comme étant le berceau de la Confédération.

De plus, la communauté francophone de Charlottetown est un pilier de l'ensemble de la communauté francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. En effet, Charlottetown sert souvent de lieu de rencontres pour les francophones de toute la province.

b. Les retombées économiques

Les retombées économiques sont et seront encore plus grandes avec l'agrandissement du Carrefour.

Le nombre d'emplois augmentera, notamment pour les services de garde ainsi que lors de la présentation des spectacles et des événements dans le théâtre renouvelé.

La location des espaces pour des services à la francophonie (et à l'ensemble de la population de Charlottetown) engendrera des retombées directes (création d'emplois) et indirectes.

Actuellement, on peut déterminer que le secteur communautaire génère environ 900 000 \$ de retombées uniquement avec ses opérations. On peut ajouter un autre 500 000 \$ grâce aux différentes activités organisées au Carrefour. Ces retombées proviennent essentiellement de personnes qui vivent à l'extérieur de Charlottetown et qui sont de passage pour y participer à un événement, à un spectacle ou à une rencontre.

En conclusion, avec des investissements de l'ordre de 9 millions de dollars \$ durant la construction et les rénovations du Carrefour, nous estimons les retombées économiques pour cette période à 12,5 millions \$. Ajoutons une augmentation d'environ 2 millions de dollars pour les retombées liées à l'opération d'un Carrefour agrandi et amélioré. Il y aura davantage d'activités culturelles et communautaires ainsi que des activités d'affaires (locataires, etc.).

VIII. Conclusion

Les membres du comité d'agrandissement et la communauté acadienne et francophone de Charlottetown sont confiants en leur projet. Le besoin d'aménagement et d'agrandissement est urgent. Les besoins de la communauté augmentent et nous devons prévoir les défis afférents.

Notre projet est nécessaire pour faire face à la nouvelle réalité francophone de Charlottetown et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous voulons tisser des liens avec les différents partenaires pour que chacun puisse y voir des opportunités et y tirer des retombées pour l'atteinte de leurs propres objectifs.

Un Carrefour renouvelé sera aussi très utile pour la communauté anglophone, spécialement au niveau de l'accueil ainsi qu'au niveau culturel de la population des écoles d'immersion.

La communauté francophone est prête et elle tend la main.

Présidence du Conseil
Date